Accompagnement RH
Mode d'emploi

❖ **L'accompagnement est défini en fonction de votre demande ou de votre problématique, des besoins identifiés et des objectifs définis.**

Il peut être **ponctuel (1 à 4 rendez-vous)** ou bien nécessiter **un suivi de plusieurs mois.** Tout dépend de la problématique rencontrée et de la manière dont vous avez envie de la traiter. Il est bien sur possible de passer d'un accompagnement ponctuel à un suivi à tout moment.

Vous pouvez choisir par exemple de vous faire accompagner ponctuellement pour refaire votre CV (1 à 3 rendez-vous selon votre séniorité + 1 rdv bilan) ou de faire un suivi pour refaire votre CV mais aussi vous faire accompagner dans le temps dans votre recherche (avec des rdv réguliers toutes les deux semaines ou tous les mois selon votre besoin, des objectifs et des étapes claires – refaire le CV, préparer ses lettres de motivation et ses entretiens, identifier des pistes de recherche…)

❖ **Lors de notre premier contact téléphonique, nous voyons brièvement ensemble qu'elle est votre demande et si elle rentre dans le cadre d'un accompagnement ponctuel ou d'un suivi. Un document vous est ensuite adressé par mail qui sert à préparer le premier rendez-vous.**

Si votre demande rentre dans le cadre d'un accompagnement ponctuel, une première durée approximative est donnée, durée qui sera affinée lors du premier rendez-vous.

Si votre demande rentre dans le cadre d'un suivi, le premier rendez-vous permet d'étudier ensemble votre demande, les problématiques qui se posent, vos besoins et de déterminer des objectifs concrets. Je vous présenterai aussi la façon dont je peux vous accompagner. Si je ne suis pas la personne la mieux à même de vous accompagner à ce moment précis, ce rendez-vous peut servir à vous orienter vers d'autres approches et d'autres accompagnants ; et dans tous les cas, il vous apporte un éclairage.
Suite à ce premier rendez-vous, un mail vous est adressé avec une synthèse du rendez-vous et une proposition détaillée de suivi. Cette proposition reprend notamment votre demande, les besoins et les objectifs fixés, ainsi que la durée prévisionnelle du suivi. Vous êtes bien sûr entièrement libre d'accepter ou de refuser cette proposition d'accompagnement.

❖ **Quel que soit la nature de l'accompagnement (ponctuel ou suivi), il vous sera demandé de prendre un peu de temps à la fin de chaque rendez-vous pour faire un retour par écrit.**

L'écrit est nécessaire pour ancrer les échanges et les compréhensions. Nous pensons souvent que « ce n'est pas nécessaire car nous nous en souviendrons ». Sauf qu'entre notre mental sélectif et qui parfois déforme les propos en fonction de ce qu'il veut entendre, et notre mémoire qui ne peut pas tout retenir….la déperdition d'informations est importante. D'où l'importance d'écrire, même si parfois, au début, la démarche parait difficile et fastidieuse.

L'écrit permet aussi de voir émerger des questions ou des incompréhensions, car si quelque chose n'est pas clair pour vous, il devient très difficile voir impossible d'écrire sur le sujet. Dans tous les cas, il est un précieux support pour la suite et un support incontournable : vous pourrez y revenir quand vous voulez. Relire ses écrits quelques semaines/mois/années apporte toujours quelque chose.

Une fiche de synthèse vous permettra de poser les éléments importants du rdv, ce que vous en retirez, les questionnements qu'il a suscité, etc. Elle fait partie intégrante de l'accompagnement.

Pendant le rendez-vous, vous pourrez prendre des notes ou enregistrer la séance pour réécouter chez vous tranquillement (ou les deux). En cas d'enregistrement, merci de m'informer et de vous engager à ne pas transmettre cet enregistrement à un tiers.

❖ Déroulement de l'accompagnement

Quelle que soit la nature de l'accompagnement (ponctuel ou suivi), il débute toujours par un premier rendez-vous d'une durée d'1h30. Il se termine par un rdv bilan d'1h00.

❖ Mes engagements et responsabilités d'accompagnante et d'écrivain public

Quand nous nous faisons accompagner, nous aimerions être sur d'avoir un résultat et généralement dans un laps de temps le plus court possible. Je peux vous indiquer une durée prévisionnelle mais tout dépend aussi de votre investissement dans l'accompagnement, du temps et de l'énergie que vous y consacrez.

Mon rôle est de vous aider à éclairer une situation/un parcours en prenant du recul pour les voir sous d'autres angles, à faire le lien entre différents éléments, à identifier des solutions possibles et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre vos objectifs, à mettre vos paroles et vos idées en mots. A ce titre, je m'engage à mettre tous les moyens en œuvre afin de vous accompagner au mieux dans le respect de votre rythme. Ces moyens sont constitués de mon temps, de mon expérience et de mes compétences (savoir-faire et savoir-être). Il vous appartient ensuite de faire vos propres choix, de vous positionner en fonction et de mener les actions nécessaires. Personne d'autre que vous ne pourra faire ces choix et passer à l'action. Je ne peux vous garantir ni le résultat ni le temps qui vous sera nécessaire, car ils ne dépendent pas uniquement de moi.

Mes études de droit et mon expérience de juriste me permettent de vous apporter un éclairage supplémentaire ou de soulever des questions et des points de vigilance particuliers. Mais ces services ne remplacent en rien ceux d'un avocat.

En tant qu'écrivain public, je m'efforce de formuler et retranscrire au mieux vos demandes, vos paroles, les faits en m'appuyant sur vos dires et si nécessaire sur des documents que vous me fournissez. Je me refuse cependant à rédiger tout écrit destiné à tromper la confiance de son destinataire, des lettres de chantage, d'insulte ou de menace.

❖ Vos engagements et responsabilités d'accompagné

Vous êtes responsable de votre démarche et des conséquences sur vous-même, le résultat dépendant de votre implication dans le processus.

Cette implication passe notamment par la réalisation des démarches et exercices préconisés entre chaque rendez-vous. Les exercices peuvent parfois s'avérer difficiles à faire, pour pleins de raisons différentes. Mais ils ne sont jamais donnés au hasard. N'hésitez pas à faire part de vos difficultés, nous verrons comment vous aider à les dépasser. N'hésitez pas non plus à faire part de votre désaccord face à certains exercices proposés.

Cette implication passe aussi par la rédaction d'une synthèse de rendez-vous évoquée plus haut. Ce document fait le lien entre deux séances. Il devra m'être renvoyé au plus tard 24 heures avant le rendez-vous suivant pour me permettre d'en prendre connaissance avant.

❖ Confidentialité

Le contenu des séances est confidentiel. Tout élément d'information personnelle et ou professionnelle abordé pendant les séances ne peut faire l'objet d'une quelconque transmission, sauf accord express des parties. Je m'engage par ailleurs à vous restituer tous les documents éventuellement en ma possession à l'issue de l'accompagnement.

❖ Les valeurs qui fondent l'accompagnement RH Autrement

Les valeurs représentent ce qui est important pour moi, les repères qui me guident et les piliers sur lesquels je m'appuie dans tous les domaines de ma vie ; que j'essaie de suivre de tout mon cœur et du mieux possible. C'est parce que je voulais travailler dans le respect de ces valeurs et en accord avec elles que j'ai quitté le monde de l'entreprise fin 2007 puis crée RH Autrement en 2010. Si vous souhaitez ne prendre connaissance, elles sont disponibles sur le site www.rh-autrement.com.

❖ Tarif des rendez-vous

Le tarif normal des rendez-vous est de **75.00 €** (durée 1h30) et **50.00 €** (durée 1h00). Ces tarifs sont de **55 €** (durée 1h30) et **37 €** (durée 1h00) pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et les jeunes diplômés.

La séance sera réglée à la fin du rendez-vous quand il se déroule en présentiel. En cas de rendez-vous par téléphone ou skype, le montant de la séance devra être réglé avant le rendez-vous (chèque ou paypal).

❖ Tarif du service écrivain public

Si la rédaction de document s'avère nécessaire en cours d'accompagnement et qu'elle se fait hors rendez-vous, le temps de rédaction sera facturé de la manière suivante :

- Courriers/mails argumentés - **Tarif : 20 € l'heure de rédaction**.
  A titre indicatif, comptez entre 1h30 et 3 heures selon le type de courrier.
- Dossier de synthèse pour la préparation de contentieux **Tarif : 30 € l'heure de rédaction.**
  A titre indicatif, comptez 4 à 7 heures de rédaction pour un dossier prud'homal.
- CV, biographie, dossier de présentation, lettre de motivation **– Tarif 15 € l'heure de rédaction.**
  A *titre indicatif, comptez 2h30 à 3 heures de rédaction pour la refonte d'un CV d'une personne très expérimentée.*
- Article de site, blog **– Me consulter**
- Récit de vie **– Me consulter**

❖ Tarif suivi téléphonique hors rendez-vous (ligne RH)

Ce service peut être proposé ponctuellement pour vous accompagner en dehors des rendez-vous prévus, notamment en cas de situation professionnelle conflictuelle. La ligne RH fonctionne sous forme d'abonnement mensuel d'1h00 (50 €), 2h00 (90 €) ou 3h00 (130 €).

Les conditions générales de vente de ce service sont disponibles sur le site www.rh-autrement.com. Il n'est proposé que si vous faites un suivi.

❖ Etude des dossiers contentieux

Un forfait pourra être demandé pour l'étude des pièces du dossier et les recherches juridiques éventuelles. Son montant variera en fonction du type du dossier et de la masse de documents à consulter (entre 50 et 100 €). Ce montant sera précisé lors du premier rendez-vous.